

Introduction :

En France, en 2017 (derniers chiffres connus), 8,9 millions de personnes vivaient au-dessous du seuil de pauvreté monétaire à 60% (soit 1 041€) et un peu plus de 5 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté à 50% (soit 867€).

Mais ces chiffres ne sont pas seuls suffisants pour prendre la mesure de la difficulté que rencontre un très grand nombre de nos concitoyens à "joindre les 2 bouts".

Ainsi, dans un rapport publié en 2015, l'ONPES (Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale) évaluait à 1424 € le budget permettant à une personne seule de vivre décemment en logement social dans une ville moyenne, quand les Français évaluèrent à 1760 € la somme nécessaire pour vivre, selon l'enquête annuelle 2019 de la Drees (Direction de la recherche, des études de l'évaluation et des statistiques).

C'est pour cette raison que je propose d'instaurer un Complément Automatique de Revenu d'Existence (CARE) dont l'objectif revendiqué de faire reculer sensiblement la pauvreté en France.

Présentation du CARE :

Le CARE est un complément de revenu individuel, calculé automatiquement tous les mois en fonction des revenus de chaque personne majeure.

Sa valeur est maximale pour une personne n'ayant aucun revenu. Il décroît ensuite pour s'annuler au-delà d'un seuil de revenu mensuel.

Aucune contrepartie n'est exigée pour recevoir le CARE, en particulier, aucune obligation de recherche d'emploi.

Le CARE est attribué à tous les résidents français, mais des cas particuliers devront être discutés, (voir les remarques).

Le CARE n'est pas une incitation à l'oisiveté. Son montant (voir la suite) ne serait pas suffisant.

Au contraire, il encourage le travail, puisque jusqu'à un certain niveau de revenu, le CARE s'ajoute aux revenus du travail.

Montant du CARE :

Bien entendu, le montant du CARE et le seuil de revenu au-delà duquel il s'annule sont des variables d'ajustement en fonction des ressources disponibles pour le financer.

On peut toutefois imaginer une limite basse et une proposition haute.

Pour la limite basse, le montant du CARE pourrait être égal au seuil de pauvreté à 50% soit 867 € mensuels pour une personne sans aucun revenu.

Quant au revenu au-delà duquel le CARE deviendrait nul, il pourrait être de 1760 €, qui est le budget nécessaire pour vivre selon l'avis des Français.

Avec cette proposition, une personne ayant comme seul revenu le smic toucherait un CARE de 267 €, ce qui porterait ses revenus à 1486 € soit plus que le budget permettant à une personne seule de vivre décemment en logement social dans une ville moyenne selon le rapport de l'ONPES.

Pour la proposition haute, le CARE pourrait être égal au seuil de pauvreté monétaire à 60% soit 1 041€, sans modifier le seuil de revenu au-delà duquel le CARE deviendrait nul.

Avec cette proposition, une personne ayant comme seul revenu le smic toucherait un CARE de 320 €, ce qui porterait ses revenus à 1539 €

Financement du CARE :

Le CARE pourrait être financé en partie par des "économies" (suppression du RSA par exemple, qui sera remplacé par le CARE), par des ressources dégagées suite à la redéfinition d'aides existantes (partie du CICE versée aux entreprises non soumises à la concurrence mondiale par exemple) et par d'autres modes de financement qui restent à préciser.

Remarques :

Cas des résidents ne faisant pas partie de l'Union Européenne : au moins dans un premier temps, les règles qui s'appliquent pour l'obtention du RSA pourrait être adoptées pour le CARE.

Cas très particuliers des détenus (en prison). Faire bénéficier les détenus du CARE pourrait-être un point qui ne fera pas l'unanimité. Il devra donc être discuté pour définir une position qui fera consensus.

Cas des revenus très variables d'un mois sur l'autre. Une réflexion sera nécessaire, ne serait-ce que pour éviter la tentation de "l'optimisation" de déclaration de revenu, qui pourrait consister à déclarer un revenu nul 11 mois de l'année et un seul très gros revenu le 12^{ème}.

Conclusion :

Le CARE n'est pas du tout le Revenu Universel d'Activité d'Emmanuel Macron, et pas tout à fait non plus le Revenu Universel de Benoit Hamon.

Le CARE me semble être une proposition consensuelle (objectif de réduction de la pauvreté), humaniste (pas de contrepartie exigée), mais raisonnable et juste (ciblage de la population qui en a le plus besoin). C'est une proposition qui je crois, a le plus de chance de remporter l'adhésion du plus grand nombre, donc le plus chance de pouvoir être mise en œuvre à court terme. Votez nombreux pour le CARE !